

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 novembre 2017

HESAM Université se voit accorder la Charte Erasmus+

HESAM Université se voit accorder la Charte Erasmus+ après le dépôt d'un dossier de demande en mars dernier. Avec l'obtention de cette charte, HESAM pourra notamment développer la mobilité européenne et internationale pour les diplômés qu'elle délivre en propre.

Le programme Erasmus +

Le programme Erasmus + vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2014-2020. En faisant acte de candidature et en signant la nouvelle Charte, HESAM confirme que sa participation à Erasmus + s'inscrit pleinement dans sa stratégie de modernisation et d'internationalisation de ses activités.

La plupart des établissements membres d'HESAM Université disposent d'une Charte Erasmus. Suivant un principe de subsidiarité chaque établissement gère ses programmes de mobilité de manière autonome, au plus proche des étudiants bénéficiaires. L'engagement d'HESAM Université dans Erasmus + a pour ambition d'encourager ses établissements à renforcer la mobilité pour leurs étudiants, enseignants, chercheurs et administration et favoriser la participation active dans des projets structurants de coopération stratégique.

Les enjeux de la charte Erasmus +

HESAM Université se dote ainsi de sa propre charte afin de :

1. développer la mobilité européenne et internationale pour les diplômés qu'HESAM délivre en propre (Centre Michel Serres, Pépite HESAM Entreprendre),
2. participer à des actions de mobilité,
3. prendre la tête de consortium pour ses établissements membres.

Cette stratégie reconnaît le rôle de la mobilité des étudiants et des personnels ainsi que des projets de coopération en faveur d'une meilleure offre de formation pour les étudiants.

Contact presse : Stéphanie Mermet – Responsable de la communication stephanie.mermet@hesam.eu - 01 56 81 20 19

HESAM UNIVERSITÉ
15 Rue Soufflot
75005 Paris
01 56 81 20 00
www.hesam.eu

Membres :
Arts et Métiers ParisTech
CNAM
CNRS
INED

Ecole du Louvre
ENSAPLV
ENSCI-Les Ateliers
INHA
INP

Membres affiliés :
CÉSAAP (École Boule,
École Duperré,
École Estienne,
ENSAAMA)

CESI
CFJ
FNEP
France Clusters
IFM

Mise en place d'une mobilité sortante et entrante

Les activités de mobilité concernent, en premier lieu, les formations délivrées par HESAM Université :

- Le Centre Michel Serres :

Le Centre Michel Serres est le centre de formation d'HESAM Université dédié à l'interdisciplinarité et aux pédagogies innovantes. Son but est de former des étudiants, après leur licence, par un diplôme de niveau Master (puis de post-Master s'ils le souhaitent) alternant théorie et pratique. Les étudiants participent pendant deux semestres à des projets d'innovation, projets proposés aux étudiants par des entreprises qui souhaitent répondre à une de leurs problématiques par l'innovation.

- Le PEPITE HESAM Entreprendre :

Dédié à l'entrepreneuriat étudiant, le PÉPITE HESAM Entreprendre recrute chaque année une promo d'étudiants bénéficiant du statut d'Étudiant-Entrepreneur. Ce statut leur permet de travailler à leur projet d'entreprise en parallèle de leurs études, sans devoir négliger l'un des deux aspects. Le PÉPITE HESAM Entreprendre propose un diplôme, le D2E (Diplôme d'Étudiant-Entrepreneur), proposant une formule d'enseignement calibrée pour les jeunes entrepreneurs.

La mobilité sera intégrée aux formations à l'entrepreneuriat du Pépité HESAM Entreprendre, par mobilité d'études ou de stage.
Dans un second temps, des masters conjoints pourront être mis en place.